

CODE OF ETHICS / CODE DEONTOLOGIQUE

II- PLEDGE / ENGAGEMENT

In accordance with the core values listed above, we the personnel of ARSEL, are committed in conformity with the laws and regulations in force in Cameroon, to ensure the strict implementation of the Code of Ethics in ARSEL, especially with regards to / *En accord avec les valeurs fondamentales ci-dessus énumérées, nous personnel de l'ARSEL, nous engageons en conformité avec les lois et règlements en vigueur au Cameroun, à veiller à la stricte application du Code d'Ethique de l'ARSEL, notamment :*

- emphasizing the caution and discretion in our duty of information collection and research for solutions to problems we face ;
 - respecting the hierarchy in the distribution of tasks and the limits of our rights and obligations, especially in the participation at meetings convened by the latter ;
 - giving priority to all tasks of regulating the electricity sector that we are assigned, and in ensuring that decisions in this context are not only of general interest, but rational, economical and beneficial for the Agency ;
 - communicating and disseminating to those concerned within the prescribed limits by the authority, all official information sent to the agency ;
 - ensuring the sustainable management of all work equipments given to us and wisely managing time to carry out our tasks ;
 - respecting our colleagues, especially the hierarchy and elders ;
 - providing unconditional support to our colleagues who have difficulty in performing a task assigned to them ;
 - reject and avoid arousing any gift or service that could affect decisions on matters affecting the regulation of the electricity sector ;
 - better assessing all tasks that we can comfortably run to avoid delays in their implementation ;
 - encouraging the spirit of teamwork ;
 - maintaining the confidentiality of the information made available to us in the regulation of the electricity sector ;
 - shunning hypocrisy, laziness, discourtesy, jealousy and backbiting within the Agency.
- *en privilégiant la précaution et la discrétion dans notre devoir de collecte d'information et de recherche des solutions aux problèmes qui nous sont posés ;*
 - *en respectant la hiérarchie en matière de répartition des tâches et de périmètres de droits et obligations, notamment en prenant part à toute réunion dûment convoquée par elle ;*
 - *en accordant la priorité à toutes les tâches de régulation du secteur de l'électricité qui nous sont assignées et, en veillant à ce que les décisions prises dans ce cadre soient non seulement d'intérêt général, mais rationnelles, économiques et bénéfiques pour l'Agence ;*
 - *en communiquant et diffusant aux ayant-droits dans les limites prescrites par l'autorité signataire, toutes les informations officielles qui sont transmises à l'agence ;*
 - *en assurant la gestion durable de tout matériel de travail mis à notre disposition et en gérant judicieusement le temps imparti à l'exécution de nos tâches ;*
 - *en respectant nos collègues, plus spécifiquement les supérieurs hiérarchiques et les aînés ;*
 - *en apportant inconditionnellement notre aide à tout collègue qui éprouve des difficultés dans l'exécution d'une tâche qui lui est assignée ;*
 - *en rejetant et en évitant de susciter tout cadeau ou service qui mettrait en cause les décisions prises sur les dossiers relevant de la régulation du secteur de l'électricité ;*
 - *en évaluant au mieux toutes les tâches que nous pouvons confortablement exécuter pour éviter des retards dans leur réalisation ;*
 - *en cultivant en permanence l'esprit de travail en équipe ;*
 - *en préservant la confidentialité des informations mises à notre disposition dans le cadre de la régulation du secteur de l'électricité ;*
 - *en dénonçant l'hypocrisie, la paresse, la discourtoisie, la jalousie et la médisance au sein de l'Agence.*

As a result of the foregoing, we, the staff of the Agency are committed to abide scrupulously by the provisions of this Code of Ethics, to which any defaulter is likely to be summoned at the Disciplinary Board of the Agency.

En conséquence de ce qui précède, nous, personnel de l'Agence nous engageons à respecter scrupuleusement les dispositions du présent Code Ethique, pour lequel tout contrevenant est susceptible de traduction par devant le conseil de discipline de l'Agence.